



**Hugo Sigouin-Plasse, avocat**

Chef de service - Réglementation et litiges

Affaires juridiques et secrétariat corporatif

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [hugo.sigouin-plasse@energir.com](mailto:hugo.sigouin-plasse@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE ET PAR MESSENGER**

Le 5 mars 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

---

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts  
et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2A**

**Notre dossier : 312-00669**

**Dossier Régie : R-3867-2013**

---

Chère consœur,

Nous faisons suite à la lettre de la Régie (A-0238) requérant des participants à la phase 2A qu'ils transmettent les informations requises permettant la planification de la prochaine audience.

À cet effet, Énergir signale qu'elle n'entend présenter qu'un seul panel afin de couvrir l'ensemble de la preuve produite dans le cadre de la phase 2A. Ce panel sera composé des personnes suivantes :

**Catherine Simard**

Chef de service

Réglementation et GNR

**Francis Desjardins**

Conseiller sénior

Réglementation et tarification

**Caroline Dallaire**

Directrice

Réglementation et tarification

Aucune présentation n'est envisagée. Les témoins seront disponibles afin de répondre aux questions de la Régie et des intervenants.

À ce stade-ci, Énergir n'envisage pas contre-interroger les témoins des intervenants.

Finalement, Énergir demande à la Régie de lui réserver une période maximale de 15 minutes aux fins des représentations.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb